

## Diplôme de Licencié en Droit.

Numéro d'inventaire: 1979.28036

Auteur(s): Jean François Stanislas Sabatier

Type de document : diplôme

Éditeur : non renseigné (Toulouse)

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1838

**Description**: Feuille de parchemin légèrement jaunie et froissée. Texte imprimé en cursive dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à l'encre noire. Sceau gaufré attaché par un ruban. Timbre à l'encre noire. Mentions manuscrites au verso.

**Mesures**: hauteur: 347 mm; largeur: 447 mm

**Notes** : Diplôme de licencié en droit délivré à Jean-François Sabatier le 26 février 1838 à Toulouse, au vu du certificat en date du 3 janvier 1838. Au verso, un visa pour l'inscription

auprès de la cour royale de Toulouse. **Mots-clés** : Diplômes universitaires Droit et sciences économiques

Filière : Université Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Toulouse

Nom du département : Haute-Garonne Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux: Haute-Garonne, Toulouse

1/2

AU NOM DU ROI.  Hous, Haxisse-Schille de Salvandy, le l'Académie Française, Menistre Secrétaire d'Édu département de l'Instruction publique, Grand-Moutre de l'Université,  On le Certificat d'apitude au grade de Secréte en Orois, accordé le 3 ferreures 1838— par le Logne et les Profése la Faculté de Orois, Académie de Concresse—, au Seur Secrétes Jeans facusces Hiracoises,— le la Faculté de Orois, Académie de Concresse—, au Seur Secrétes Jeans facusces Hiracoises,— le 18 concre 1874;  Va l'appropriation donnée à ce Certificat par le Poseteur de ladite Socidémie;  Postofiant le susulit Certificat;  Osumons, par ces présentes, audit Seur CR Collectes de l'adite Secrétes de Liplome de Secence en Orois, pour avec les droctes et prérogatives qui y sont attachés par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université prérogatives qui y sont attachés par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université prerogatives qui y sont attachés par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Universités.	AU NOM DU ROI.  Pleus, Foxciose-Rebille de Salvandy, le l'Académie Française, Menistre Secrétaire d'Etais un département de l'Instruction publique, Grand-Raitre de l'Université,  Yn le Cerbical d'apsieude au grade de Saconcie en Orion, accardé le 3 formers 1838— par le Impure de la Profision de la Faculté de Orion, Académie de Concrete — au Seur De Certier de Le Terre 1874;  Va lapprodation donnée à ce Certifical par le Porteur de la lite Académie;  Postificant le susuli Certifical;  Odomono, par ces présentes, audit Seur Celabrile par le Routeur de la lite Académie;  Postificant le susuli Certifical;  Odomono, par ces présentes, audit Seur Celabrile par les lois et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Americaite  Fant au Clof-lieu et sous le Grand de l'Omeriste,  a Baris, le 16 forme 1828 le Conseiller Secrétaire du Conseil de l'Americaite  Le Conseiller à Conseil de l'Americaite  Dans le Conseiller de Conseil de l'Americaite  Le Conseiller de Conseil de l'Americaite  Le Conseiller de Conseil de l'Americaite  Dans le Monade le Conseil de l'Americaite  Le Conseiller de Conseiller du Conseil de l'Americaite  Dans le Monade le Conseiller de Conseil de l'Americaite de Conseiller de C	UNIV	ERSITÉ DE FRANCE.
AU NOM DU ROI.  Theres, Toxicisse-Arbitle de Salvandy, le l'Académie Française, Menistre Secrétaire d'El département de l'Instruction publique, Grand-Muitre de l'Université,  Que le Cerujicat d'apitude au grade de Sacoucie en Oroit, accordé le 3 faire le 1838— par le Dogne et les Professe le Faculté de Oroit, Académie de Concloure — au Steur La Catter, Jean Steure Mandier de 1874;  La Catte — département de l'Auxe — le 18 cont 1874;  Va Capprodution donnée à ce Certificat par le Docteur de ladite Académie;  Postofiant le sussetit Certificat;  Donnouse, par ces presentes, audit Steur Catter — le Deplone de Sacoucie en Oroit, pour avec les droits et presentes, audit Steur Catter — le Deplone de Sacoucie en Oroit, pour avec les droits et presentes, audit Steur Catter — Le Ministre Secretaire d'Etat de l'Austraction d'Estat de l'Austraction public de Buris, le 16 L'acres 1828 .  Le Couseiller à Concel de l'Austraction — L'Austraction de l'Austracti	AU NOM DU ROI.  Theres, Toxicisse-Solville de Salvandy, le l'Deademie Française, Manistre Secretaire d'Ein un département de l'Instruction publique, Grand-Muitre de l'Université,  Yn le Cervicus d'aptitude au grade de Bocacie en Oxon, accordé le 3 Janvers 1838 — par le Toyan et la Profeson la Faculté de Oxon, Seademie de Cocicouse — au Seur Subsection, Jean Haussian Proféson le south de Marie à ce Certificat par le Protect de ladite Soudemie;  Poutfaint le south Certificat;  Osmon, par ces présentes, audit Geur Le Caller — le Deplome de Bocacie en Oxon, pour es nuir avec les droits et présentes, audit Geur Le Caller — le Deplome de Bocacie en Oxon, pour est par les droits et présentes, audit fieur Le Caller — le Deplome de Bocacie en Oxon, pour est par les droits et présentes, audit fieur Le Caller — le Deplome de Bocacie en Oxon, pour est par les droits et présentes et Pouveurs de l'Oniversité, en Baris, le 16 June 1838 (  Baris de Oxonité de Consente de Consente de l'Oniversité (  Jestific — Le Conseilles de Consente de l'Instruction publique   Ran le Oxonité de Consente (  Le Conseilles de Consente de l'Instruction publique   Le Conseilles de Consente de l'Instruction		ERSTIE DE FRANCE.
AU NOM DU ROI.  Theres, Toxicisse-Arbitle de Salvandy, le l'Académie Française, Menistre Secrétaire d'El département de l'Instruction publique, Grand-Muitre de l'Université,  Que le Cerujicat d'apitude au grade de Sacoucie en Oroit, accordé le 3 faire le 1838— par le Dogne et les Professe le Faculté de Oroit, Académie de Concloure — au Steur La Catter, Jean Steure Mandier de 1874;  La Catte — département de l'Auxe — le 18 cont 1874;  Va Capprodution donnée à ce Certificat par le Docteur de ladite Académie;  Postofiant le sussetit Certificat;  Donnouse, par ces presentes, audit Steur Catter — le Deplone de Sacoucie en Oroit, pour avec les droits et presentes, audit Steur Catter — le Deplone de Sacoucie en Oroit, pour avec les droits et presentes, audit Steur Catter — Le Ministre Secretaire d'Etat de l'Austraction d'Estat de l'Austraction public de Buris, le 16 L'acres 1828 .  Le Couseiller à Concel de l'Austraction — L'Austraction de l'Austracti	AU NOM DU ROI.  Theres, Toxicisse-Solville de Salvandy, le l'Deademie Française, Manistre Secretaire d'Ein un département de l'Instruction publique, Grand-Muitre de l'Université,  Yn le Cervicus d'aptitude au grade de Bocacie en Oxon, accordé le 3 Janvers 1838 — par le Toyan et la Profeson la Faculté de Oxon, Seademie de Cocicouse — au Seur Subsection, Jean Haussian Proféson le south de Marie à ce Certificat par le Protect de ladite Soudemie;  Poutfaint le south Certificat;  Osmon, par ces présentes, audit Geur Le Caller — le Deplome de Bocacie en Oxon, pour es nuir avec les droits et présentes, audit Geur Le Caller — le Deplome de Bocacie en Oxon, pour est par les droits et présentes, audit fieur Le Caller — le Deplome de Bocacie en Oxon, pour est par les droits et présentes, audit fieur Le Caller — le Deplome de Bocacie en Oxon, pour est par les droits et présentes et Pouveurs de l'Oniversité, en Baris, le 16 June 1838 (  Baris de Oxonité de Consente de Consente de l'Oniversité (  Jestific — Le Conseilles de Consente de l'Instruction publique   Ran le Oxonité de Consente (  Le Conseilles de Consente de l'Instruction publique   Le Conseilles de Consente de l'Instruction		
AU NOM DU ROI.  Theres, Toxicisse-Arbitle de Salvandy, le l'Académie Française, Menistre Secrétaire d'El département de l'Instruction publique, Grand-Muitre de l'Université,  Que le Cerujicat d'apitude au grade de Sacoucie en Oroit, accordé le 3 faire le 1838— par le Dogne et les Professe le Faculté de Oroit, Académie de Concloure — au Steur La Catter, Jean Steure Mandier de 1874;  La Catte — département de l'Auxe — le 18 cont 1874;  Va Capprodution donnée à ce Certificat par le Docteur de ladite Académie;  Postofiant le sussetit Certificat;  Donnouse, par ces presentes, audit Steur Catter — le Deplone de Sacoucie en Oroit, pour avec les droits et presentes, audit Steur Catter — le Deplone de Sacoucie en Oroit, pour avec les droits et presentes, audit Steur Catter — Le Ministre Secretaire d'Etat de l'Austraction d'Estat de l'Austraction public de Buris, le 16 L'acres 1828 .  Le Couseiller à Concel de l'Austraction — L'Austraction de l'Austracti	AU NOM DU ROI.  Theres, Toxicisse-Solville de Salvandy, le l'Deademie Française, Manistre Secretaire d'Ein un département de l'Instruction publique, Grand-Muitre de l'Université,  Yn le Cervicus d'aptitude au grade de Bocacie en Oxon, accordé le 3 Janvers 1838 — par le Toyan et la Profeson la Faculté de Oxon, Seademie de Cocicouse — au Seur Subsection, Jean Haussian Proféson le south de Marie à ce Certificat par le Protect de ladite Soudemie;  Poutfaint le south Certificat;  Osmon, par ces présentes, audit Geur Le Caller — le Deplome de Bocacie en Oxon, pour es nuir avec les droits et présentes, audit Geur Le Caller — le Deplome de Bocacie en Oxon, pour est par les droits et présentes, audit fieur Le Caller — le Deplome de Bocacie en Oxon, pour est par les droits et présentes, audit fieur Le Caller — le Deplome de Bocacie en Oxon, pour est par les droits et présentes et Pouveurs de l'Oniversité, en Baris, le 16 June 1838 (  Baris de Oxonité de Consente de Consente de l'Oniversité (  Jestific — Le Conseilles de Consente de l'Instruction publique   Ran le Oxonité de Consente (  Le Conseilles de Consente de l'Instruction publique   Le Conseilles de Consente de l'Instruction	Div	lome de Sicencie en Droit
House, Harcisse-Molfille de Salvandy, le l'Académie Française, Monistre Secrétaire d'On département de l'Instruction publique, Grand-Maitre de l'Université,  Que le Certificat d'aptieude au grade de Luceuvie en Orion, accorté le 3 fancier 1838— par le Imper et les Profése la Faculté de Orion, Académie de Concioner — au Leur Salvatter, Jean faculté de Maisse département de l'Année de l'Estat de l'Année à ce Certificat par le Procéent de ladite Soudémie;  Postifiant le sussiti Certificat;  Donnous, par ces présentes, audit Seur Calballet — le Deplone de Recourse en Orion, pour avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université de l'Année de l'Oniversité, par le 16 fonction de l'Oniversité, par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université de l'Année de l'Oniversité, par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université de l'Année de l'Oniversité de l'Année de l'Oniversité, par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université de l'Année de l'Oniversité de l'Année de l'Année de l'Oniversité de l'Année de l'Ann	Please, Harcisse-Argille de Salvandy, le l'Académie Française, Monistre Secretaire d'Etais département de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université,  Vu le Certificat d'apitude au grade de Succió en Orion, accordé le 3 Jennes (1838 — par le Dogne et les Profession la Faculté de Orion, Académie de Concloure — au Sour Profession de 18 tour 1814)  Vu l'approprié ation dennée à ce Certificat par le Proteur de ladite Académie;  Parcificant le suscité Certificat ;  Odonnous, par ces présentes, audit Sour Calbaltes — le Deplone de Succión en Orion, pour es nir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les leis et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université  Fait au Confession et ous le Spean de l'Oniversité,  a Baris, le 15 Joses 1828 (  Ce Couveiller au Conseil de l'Instruction publique  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseiller de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseiller de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseiller de l'Oniversité (  Le C		The state of the s
House, Harcisse-Molfille de Salvandy, le l'Académie Française, Monistre Secrétaire d'On département de l'Instruction publique, Grand-Maitre de l'Université,  Que le Certificat d'aptieude au grade de Luceuvie en Orion, accorté le 3 fancier 1838— par le Imper et les Profése la Faculté de Orion, Académie de Concioner — au Leur Salvatter, Jean faculté de Maisse département de l'Année de l'Estat de l'Année à ce Certificat par le Procéent de ladite Soudémie;  Postifiant le sussiti Certificat;  Donnous, par ces présentes, audit Seur Calballet — le Deplone de Recourse en Orion, pour avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université de l'Année de l'Oniversité, par le 16 fonction de l'Oniversité, par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université de l'Année de l'Oniversité, par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université de l'Année de l'Oniversité de l'Année de l'Oniversité, par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université de l'Année de l'Oniversité de l'Année de l'Année de l'Oniversité de l'Année de l'Ann	Please, Harcisse-Argille de Salvandy, le l'Académie Française, Monistre Secretaire d'Etais département de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université,  Vu le Certificat d'apitude au grade de Succió en Orion, accordé le 3 Jennes (1838 — par le Dogne et les Profession la Faculté de Orion, Académie de Concloure — au Sour Profession de 18 tour 1814)  Vu l'approprié ation dennée à ce Certificat par le Proteur de ladite Académie;  Parcificant le suscité Certificat ;  Odonnous, par ces présentes, audit Sour Calbaltes — le Deplone de Succión en Orion, pour es nir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les leis et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université  Fait au Confession et ous le Spean de l'Oniversité,  a Baris, le 15 Joses 1828 (  Ce Couveiller au Conseil de l'Instruction publique  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseiller de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseiller de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseiller de l'Oniversité (  Le C		
House, Harcisse-Molfille de Salvandy, le l'Académie Française, Monistre Secrétaire d'On département de l'Instruction publique, Grand-Maitre de l'Université,  Que le Certificat d'aptieude au grade de Luceuvie en Orion, accorté le 3 fancier 1838— par le Imper et les Profése la Faculté de Orion, Académie de Concioner — au Leur Salvatter, Jean faculté de Maisse département de l'Année de l'Estat de l'Année à ce Certificat par le Procéent de ladite Soudémie;  Postifiant le sussiti Certificat;  Donnous, par ces présentes, audit Seur Calballet — le Deplone de Recourse en Orion, pour avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université de l'Année de l'Oniversité, par le 16 fonction de l'Oniversité, par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université de l'Année de l'Oniversité, par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université de l'Année de l'Oniversité de l'Année de l'Oniversité, par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université de l'Année de l'Oniversité de l'Année de l'Année de l'Oniversité de l'Année de l'Ann	Please, Harcisse-Argille de Salvandy, le l'Académie Française, Monistre Secretaire d'Etais département de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université,  Vu le Certificat d'apitude au grade de Succió en Orion, accordé le 3 Jennes (1838 — par le Dogne et les Profession la Faculté de Orion, Académie de Concloure — au Sour Profession de 18 tour 1814)  Vu l'approprié ation dennée à ce Certificat par le Proteur de ladite Académie;  Parcificant le suscité Certificat ;  Odonnous, par ces présentes, audit Sour Calbaltes — le Deplone de Succión en Orion, pour es nir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les leis et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université  Fait au Confession et ous le Spean de l'Oniversité,  a Baris, le 15 Joses 1828 (  Ce Couveiller au Conseil de l'Instruction publique  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseil de l'Instruction de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseiller de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseiller de l'Oniversité (  Le Conseiller de conseiller de l'Oniversité (  Le C		AU NOM DU ROL
Su le Cortificat d'aptitude au grade de Sacencie en Oroit, accorté le 3 fanteures 1838— par le Dogne et les Professe la Faculté de Oroit, Académie de Professe à vielle de Oroit, Académie de Professe à vielle de Oroit, Académie de Professe de la Faculté de Oroit, Académie de Professe de la Procede de la Professe de Professe de Professe de Professe de Professe de Professe de la Professe de la Professe de Profe	Que la Corregion d'aptiende au grade de Seconcie en Orion, accordé le 3 Janves, 1838— par le Dogne et la Profession la Faculté de Orion, Academie de Constante — au Seur Se Cortes, Jean faire en Honorie de Seconcie en Orion, accordé le 3 Janves, 1838— par le Dogne et la Profession le Seconcie Monte de Seconcie en Orion, accordé le 3 Janves, 1838— par le Dogne et la Profession de 18 constant 1874)  La Captron de Seconcie en Orion, pour en Donnesse, au de Seconcie en Orion, pour en de Seconcie en Orion, pour en des de des droits et prérogatives qui y sont attaches par les lois et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Omicensite  Fant au Obefolieu et sous le Sean de l'Omicensité, de Paris, le 16 June 1828 (  Conseiller de Conseiller Secrétaire d'Etat de l'Austraction publique d'anne le l'Austraction de l'Americant de Conseiller Secrétaire du Conseil de l'Austraction publique de Conseiller Secrétaire d'Etat de l'Austraction publique de Conseiller Secrétaire du Conseil de l'Austraction publique de Conseiller Secrétaire d'accordine de Conseiller Secrétaire de Conseil		
Su le Cortificat d'aptitude au grade de Sacencie en Oroit, accorté le 3 fanteures 1838— par le Dogne et les Professe la Faculté de Oroit, Académie de Professe à vielle de Oroit, Académie de Professe à vielle de Oroit, Académie de Professe de la Faculté de Oroit, Académie de Professe de la Procede de la Professe de Professe de Professe de Professe de Professe de Professe de la Professe de la Professe de Profe	Que la Corregion d'aptiende au grade de Seconcie en Orion, accordé le 3 Janves, 1838— par le Dogne et la Profession la Faculté de Orion, Academie de Constante — au Seur Se Cortes, Jean faire en Honorie de Seconcie en Orion, accordé le 3 Janves, 1838— par le Dogne et la Profession le Seconcie Monte de Seconcie en Orion, accordé le 3 Janves, 1838— par le Dogne et la Profession de 18 constant 1874)  La Captron de Seconcie en Orion, pour en Donnesse, au de Seconcie en Orion, pour en de Seconcie en Orion, pour en des de des droits et prérogatives qui y sont attaches par les lois et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Omicensite  Fant au Obefolieu et sous le Sean de l'Omicensité, de Paris, le 16 June 1828 (  Conseiller de Conseiller Secrétaire d'Etat de l'Austraction publique d'anne le l'Austraction de l'Americant de Conseiller Secrétaire du Conseil de l'Austraction publique de Conseiller Secrétaire d'Etat de l'Austraction publique de Conseiller Secrétaire du Conseil de l'Austraction publique de Conseiller Secrétaire d'accordine de Conseiller Secrétaire de Conseil	Hous, Tarcisse-Achille d	e Salvandy, le l'Académie Française, Monistre Secretaire d'Esal
Pu le Certificat d'aptiende au grade de Sucencie en Orion, accorté le 3 Janver 1838— par le Dogen et les Professe la Faculté de Orion, Academie de Tocchoure —, au l'entre De Certies ; Jeans ficarges stranslisse ; le 18 court 18/4;  Vu lupprodation donnée à ce Certificat par le Rocteur de ladite Soudémie;  Postificant le sussité Certificat;  Donnous, pour ces présentes, audit seur Caballes — le Deplone de Rocencie en Orion, pour avec les drocts et prérogatives qui y sont attachés par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université ;  Fait au Chef-lieu et vous le Spean de l'Oniversité;  a Paris, le 16 June 1828!  Le Conseille de Conveil de l'Austraction (abby)  Le Conveille de Conveil de l'Austraction (abby)	Que le Certificat d'aptiende au grade de Sacencie en Orion, accordé le 3 Janvers 1838 — par le Dimper et les Profession la Faculté de Orion, Ascademie de Concilers —, au l'entre Profession de Concil 1874)  Que l'appropriation donnée à ce Certificat par le Rocteur de ladite Soudémie;  Possofiant le susulit Certificat;  Donnous, par ces présentes, audit s'eur Saballes — le Déplone de Sacencie en Orion, pour es suir avec les drocts et prérogatives qui y sont attachés par les lois et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université fait au Chof-lien et vous le Suran de l'Oniversité,  Fait au Chof-lien et vous le Suran de l'Oniversité,  a Boris, le 16 Joses 1828 (  Conseiller à Conveil de l'Austraction publique  Grand-Mondre de l'Oniversité publique  Le Conseiller de conseil de l'Austraction publique  Le Conseiller Secrétaire du Conseil de l'Instruction publique	u département de l'Instruction pu	Ablique, Corando Maitre de l'Minimonité
La Faculte de Orois, Academie de Concourse —, au Sant Schotter, Secure ficarers the color de a Secure de la Secure de la Secure de 18 cont 18/4;  Par l'approprie ation donnée à ce Certificat par le Procéeur de la dite Académie;  Portificant le susulit Certificat;  Odonnous, pour cas présentes, audit Seur Color de la les les et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université de de Ministre de l'Oniversité de l'Autre de l'Oniversité, se l'Amistre de l'Oniversité de l'Autre 1808.  Le Conseille de Conseil de l'Autre 1808.  Le Conseille de Conseil de l'Autre 1808.	La Saculte de Oscor, Academie de Concourse — au Seur Se Better, Securo françois Ariantes.  Pa Capprotation donnée à ce Certificat par le Procteur de ladite Socidemie;  Postificant le sussité Certificat;  Oscumors, par ces présentes, audit Seur CEOCULE!  Fait au Chef-luir et orus le Spean de l'Oniversité,  or Borts, le 15 Nover 1808  Re Conseiller à Conseil de l'Austraction  surgent la conseil de l'Austraction  Le Conseiller de Conseil de l'Austraction  Secretaire du Conseil de l'Austraction  Des la conseil de l'Austraction publique  Conseiller Secretaire du Conseil de l'Austraction de l'Austraction publique  Conseiller Secretaire du Conseil de l'Austraction de		
La Correction donnée à ce Certificat par le Rocteur de ladite Soudémie;  Poutifiant le susulit Certificat;  Donnous, pour ces présentes, audit seur Saballes les et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université des Principales de l'Oniversité, par les les et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université de Principale des fonctions de l'Université, par les les et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université, par les les et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université, par les les et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université, par les les et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université, par les les et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université, par les les et réglements, tant dans l'erdre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université, par les les et réglements, tant dans l'erdre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université, par les les et réglements, tant dans l'erdre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université, par les les et réglements, tant dans l'erdre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université, par l'est de l'Université, par l'est de l'Estat de l'Oniversité, par l'estat de l'Oniversité de l'Estat de l'Estat de l'Oniversité de l'Estat de l'Esta	A Complete at the second of th	Yw to Cortifical d aptitude au grade de Sa	welmore on Boot, accord le 3 Janver 1838 par le Dogen et les Professeurs
Partifiant le susulit Certificat;  Deminors, par cas présentes, audit Seur C& Collet le Deplome de Seconcie en Orois, pour avec les droits et prérogatives qui y sont attaches par les lois et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université de Nombre de Seconcie de l'Université de Nombre de l'Université de l'Australie de l'Oniversité de Conseille de l'Oniversité	Partificant le sussité Certificat :  Donnous, par ces présentes, audit Seur CECALLES  Le Déplone de Secence en Orois, pour es suir avec les droits et prérogatives qui y sont attaches par les less et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université ;  Le Ministre Secretaire d'Etat de l'Instruction publique ;  Le Conseiller à Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller de Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction publique ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction ;  Le Conseiller Secretaire du Conseiller ;  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction ;	e a critte, dipartemen	nt de l'aure de de la conte 18/4
Boundary, pour cas presentes, audit Seur COCOCUES le Deplome de Recencie en Orois, pour avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois et réglements, tant dans l'ordre civil que dans l'erdre des fonctions de l'Université, se l'Alimetre Secrétaire d'Etat de l'Austraction publique de Paris, le 16 forces 1808 (Grand-Maitre de l'Onivergle, Milly Milly Conseiller de Conseiller de l'Onivergle, Milly Milly Conseiller de C	Description of Secretary and Secretary of Se		
Fait an Chefelien et vous le Soran de l'Oniverité, :  Tait an Chefelien et vous le Soran de l'Oniverité, :  Tait an Chefelien et vous le Soran de l'Oniverité, :  Taris, le 16 Torres 1808 (  Grand-Maitre de l'Oniverité de Conveille de l'Oniverité	Fait an Chefelieu et vous le Spean de l'Oniversité,  The Conseiller as Conseil de l'Austraction  Le Conseiller as Conseil de l'Austraction  Le Conseiller de Conseil de l'Austraction  Conseil de l'Austraction publique  Conseiller de Conseill		of hit
Fait an Obef hou et vous le Spean de l'Oniversité,	Fait au Chefelieu et vous le Spean de l'Oniverité,  or Barts, le 16 Avres 1828 :  Ce Conseiller às Conseil de l'Eustruction  some de la Conseiller de Conseil de l'Instruction  Le Conseiller de Conseiller du Conseil de l'Instruction  Le Conseiller de Conseil de l'Instruction publique  CONSEILLE de CON		to Cognitive the Attended on Cortest, pictur ex
Se Conveiller as Coweil de l'Instruction Grand-Mustre de l'Oniversité Mant	Grand-Moure de l'Onverte 1808 (  Re Conseiller à Conseil de l'Austraction  Le Conseiller de l'Onivergité de l'Austraction  Le Conseiller de Conseil de l'Austraction  Le Conseiller de Conseil de l'Austraction  Le Conseiller de Conseil de l'Austraction publique  COD Moure pur Anna, Reniew de la terrele man		
Le Conseiller as Conseil de l'Instruction	Conseiller as Conseil de l'Austraction  Le Conseiller de Conseil de l'Austraction  Le Conseiller de Conseiller  Le Conseiller de Conseil de l'Instructed publique  CODENT.  Conseiller de Conseil de l'Instructed publique  CODENT.  Conseiller de Conseil de l'Instructed publique  CODENT.  Conseiller de Conseil de l'Outer pur Anne Accordence de l'Outer publique		Le Minute Secretaire d'Etat de l'Sustruction publique,
server to traction & Chamber	Sav le Mandre :  Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instructed publique  (Autre :  (Autre :  (Autre :  (Autre :  (Autre)		
samped la fembre de Chancelier, Ran la Ministre	Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instructed publique  ( De Marie de Conseil de l'Instructed publique  ( De Marie de Conseil de l'Instructed publique  ( De Marie de Marie de la Conferne de la Co		10000007
	Squates in Chargetonic .	averge & Le fembione de Chancelier,	Ray le Mondre
Je Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instructed publiq	Will the second	Mouding 1	Le Conseiller Secretaire du Conseil de l'Instruction publique
Acrosso Mentin	Will the second	4	CADEMIN MOUNT
Santas in Chapterine : De De Maris per Hora, Roman de Collegemente Lordone	Will the second		
	V. Valaties	Squature in Chapetonia,	White her Freed, Clerker de l'a Englement de Laterie men